



Accolay Arcy-sur-Cure Bazarnes Bessy-sur-Cure Bois d'Arcy
Cravant Esseri Lucy-sur-Cure Mailly-la-Ville Mailly-le-Château
Prégilbert Sacy Sainte-Pallaye Sery Trucy-sur-Yonne Vermenton



CCECY- Natura 2000

Rapport d'activité

Période d'animation : juin 09 – avril 10

Site Natura 2000

« Pelouses et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de Vincelles »



Ophrys insectifera, S. LEITE

Sommaire

INTRODUCTION.....	1
1. MISE A JOUR DU DOCAP	1
2. REALISATIONS DES MESURES DU DOCAP	1
A) REDACTION DES MAET NATURA 2000 (MESURE 1 ET 2)	1
B) DISPOSITIF FAVORISANT LE DEVELOPPEMENT DE BOIS SENESCENTS (MESURE 5).....	1
C) PLAN DE FREQUENTATION (MESURE 7)	1
LA REDACTION DU PLAN DE FREQUENTATION A ETE ACHEVEE LORS DE LA PERIODE D'ANIMATION PRECEDENTE (MAI.....	1
2008- MAI 2009). LE DOCUMENT SERA DIFFUSE AUPRES DES COMMUNES CONCERNEES PAR LE SITE.	1
D) AMENAGEMENT DE CERTAINS ACCES (MESURE 9)	2
i) Aménagement de la Grotte des Fées (Mesure 9b)	2
ii) Aménagement d'un sentier de découverte à Mailly la Ville (Mesure 9c)	2
iii) Signalétique pour la fréquentation motorisée (Mesure 9e).....	2
iv) Restauration des sentiers de Saint-Moré (Mesure 9d).....	2
E) EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE (MESURE 12A)	3
F) IDENTIFICATION DE PROPRIETAIRES ET/OU DES EXPLOITANTS (MESURE 14A).....	3
G) ELABORATION ET DIFFUSION D'UN CAHIER DE RECOMMANDATIONS SYLVICOLES (MESURE 13)	3
3. ACTIONS DE SENSIBILISATION	4
A) ARTICLES DANS LA PRESSE LOCALE	4
B) SORTIES THEMATIQUES TOUS PUBLICS	4
C) REDACTION D'UNE SECTION PROMENADES NATURALISTES ET MISE A JOUR DU SITE INTERNET DE LA CCECY	4
4. SUIVI SCIENTIFIQUE DES MESURES (MESURE 16)	5
5. COMITE DE PILOTAGE DU 1^{ER} OCTOBRE 2009.....	5
6. DIVERS.....	5
CONCLUSIONS	5

ANNEXES

La dépêche du conseil n°20, décembre 2009. Mailly la Ville.

Je suis cœur de l'Yonne ascendant Cure et canal du nivernais, 2010-2012. Syndicat d'Initiative
Intercommunal entre Cure et Yonne.

Journal de la Communauté des Communes Entre Cure et Yonne n°11, 1er semestre 2010.
Communauté des Communes Entre Cure et Yonne.

Introduction

L'animation du site "Pelouses et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de Vincelles" a été prise en charge par la Communauté des Communes Entre Cure et Yonne (CCECY) le 6 avril 2006. La mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB) et du document d'application (DOCAP) a été définie par une convention établie le 18 août 2006 entre le Préfet de l'Yonne et le président de la Communauté des Communes. Le 1^{er} octobre 2009, cette convention a été renouvelée pour une durée de 3 ans.

Ce rapport présente le bilan des actions menées pour la période d'animation de juin 2009 à avril 2010.

1. Mise à jour du DOCAP

Etant donné la récente mise à jour des mesures du DOCAP, aucune modification n'a été apportée au DOCAP en 2009.

2. Réalisations des mesures du DOCAP

a) Rédaction des MAEt Natura 2000 (Mesure 1 et 2)

Dans le cadre du PDRH 2007-2013, les Mesures AgriEnvironnementales territorialisées peuvent être mises en œuvre sur les sites Natura 2000. Les pelouses calcicoles n'étant pas exploitées, aucune MAEt n'a été élaborée à l'heure actuelle.

D'autre part, le dispositif des MAE ne prévoit pas de couvrir les dépenses d'investissement nécessaires à la reprise de l'exploitation, notamment la mise en place de clôtures et d'abreuvoirs. La contractualisation semble plus envisageable dans le cadre de contrats Natura 2000.

b) Dispositif favorisant le développement de bois sénescents (Mesure 5)

En septembre 2009, une réunion a été organisée dans les locaux de la Communauté des Communes Entre Cure et Yonne avec l'ONF afin de faire le point sur l'état d'avancement de la mesure 5 « Dispositif favorisant le développement de bois sénescents ». Cette mesure n'était pas prévue dans le programme d'activité. Néanmoins, cette réunion a permis de rencontrer l'ONF et de rappeler qu'en raison d'une absence de plan d'aménagement sylvicole en cours de validité, la mesure ne peut aboutir.

c) Plan de fréquentation (Mesure 7)

La rédaction du plan de fréquentation a été achevée lors de la période d'animation précédente (mai 2008- mai 2009). Le document sera diffusé auprès des communes concernées par le site.

d) Aménagement de certains accès (Mesure 9)

i) Aménagement de la Grotte des Fées (Mesure 9b)

Afin de sensibiliser le public sur l'aménagement réalisé dans la grotte des Fées, un panneau d'information installé à l'entrée de la cavité devait faire l'objet d'un avenant au contrat Natura 2000 signé entre le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et le propriétaire M. De La Varende.

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons ayant demandé le paiement de l'aménagement réalisé, l'avenant au contrat ne peut aboutir. La DDT Yonne s'informe sur la procédure à suivre pour installer ce panneau via le dispositif Natura 2000.

ii) Aménagement d'un sentier de découverte à Mailly la Ville (Mesure 9c)

Le sentier a pour finalité de révéler le patrimoine naturel et historique de la commune. Le dossier de subvention multifinancier prévoit un budget de 12 000 € HT avec une participation de l'ordre de 55 % par le programme LEADER (programme européen destiné au développement intégré des zones rurales), 25 % par la DREAL et 20 % par la CCECY dans le cadre de sa compétence tourisme.

Le projet a été présenté aux Maillyvillageois le 17 juin 2009. Cette réunion a permis de recueillir de nombreuses informations sur le patrimoine historique local. M. ROCHER (maillyvillageois), Mme MAXEL (Présidente de l'association des Guides de pays de la vallée de l'Yonne) et M. CHEVRIER (Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne) ont complétés et apportés de nombreux renseignements référencés.

Des devis concernant la réalisation des panneaux d'information et la plaquette de présentation ont été demandés auprès d'entreprises compétentes dans ce domaine. Les premiers panneaux ont été rédigés. Des contacts ont été pris avec un illustrateur M. BARTHE et un traducteur anglais M. LYTTON.

Deux articles ont été diffusés dans le bulletin communal de Mailly la Ville et le Guide "Je suis au cœur de l'Yonne" du Syndicat d'Initiative entre Cure et Yonne (Annexes).

iii) Signalétique pour la fréquentation motorisée (Mesure 9e)

A l'heure actuelle, seuls des échanges ont été réalisés avec des particuliers, des élus des communes concernés, les services de l'Etat et la police de l'environnement.

Suite à l'observation récente de cette pratique dans les milieux naturels, un groupe de travail sera mis en place l'année prochaine afin d'en discuter plus précisément.

iv) Restauration des sentiers de Saint-Moré (Mesure 9d)

Suite au copil du 1er octobre 2009, Mme le Maire de Saint-Moré a informé le comité de pilotage que l'arrêté municipal interdisant la circulation des piétons sur une partie du tronçon des sentiers a été levé. Le sentier reste néanmoins dangereux. Des discussions avec la commune sont à envisager pour gérer ce problème.

e) Exposition photographique (Mesure 12a)

L'exposition photographique a été créée pour sensibiliser les habitants et faciliter les rencontres avec les propriétaires du site Natura 2000.

Cette exposition illustre la biodiversité présente dans le département et décrit le réseau Natura 2000. L'exposition est composée d'une dizaine de panneaux explicatifs et de 70 photographies d'espèces animales et végétales.

Elle a été présentée :

- de mars à août 2009 au Musée d'Histoire Naturelle d'Auxerre,
- le 6 septembre 2009 lors de la célébration des 10 ans de la Communauté des Communes Entre Cure et Yonne,
- le 13 septembre 2009 au cours de la fête de l'agriculture à ESSERT,
- et du 16 octobre 2009 au 13 janvier 2010 à la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Yonne à Migennes.

L'exposition photographique a subi quelques dommages suite au vieillissement naturel des photos et à leur présentation sous verre. Les nouveaux cadres photos « sur mesure » facilite les conditions de stockage et de présentation, ce qui devrait réduire ces dégâts. Des photographies nécessitent une réimpression.

f) Identification de propriétaires et/ou des exploitants (Mesure 14a)

Afin d'envisager un code de bonnes pratiques sylvicoles et un contrat Natura 2000, les parcelles de Mme PHILIPPOT, propriétaire sur la côte Bel-Air à Mailly la Ville, ont été visitées en présence du CRPF de Bourgogne. Une partie de ces parcelles ont été délimitée par un géomètre. Au cours de cette visite, l'animatrice Natura 2000 a informé Mme PHILIPPOT que ces parcelles étaient situées en dehors de la zone Natura 2000 mais que la SAFER de Bourgogne et M. CAVOIS (propriétaire en zone Natura 2000 sur la côte Bel-Air) lui proposaient un échange parcellaire équivalent.

La SAFER de Bourgogne a fait une proposition d'échanges à Mme PHILIPPOT le 23 novembre 2009 en l'informant qu'une aide financière du Conseil Général lui permettait de récupérer 80 % des frais de géomètres et notariés.

Malgré des contacts mail et téléphonique répétés, Mme PHILIPPOT n'a toujours pas donné suite à la proposition de la SAFER.

Suite au départ de l'animateur M. Cédric FOUTEL, M. Stéphane Maillet a été contacté par mail. Ce propriétaire de parcelles situées à Mailly la Ville serait intéressé par la démarche Natura 2000 pour d'éventuels travaux.

g) Elaboration et diffusion d'un cahier de recommandations sylvicoles (Mesure 13)

Le guide sylvicole a pour vocation d'apporter aux propriétaires forestiers des préconisations de gestions favorables à la biodiversité. Afin que l'animatrice puisse s'approprier et diffuser ce document,

la réflexion concernant la réalisation du guide par l'ancien animateur M. Cédric FOUTEL à été abandonnée.

Le groupe de travail s'est réuni le 3 février 2009 à la Communauté des Communes Entre Cure et Yonne pour discuter du contenu, du mode de diffusion et du format. Suite à cette réunion, il a été décidé que le guide sylvicole sera spécifique au site Natura 2000 et complémentaire aux autres guides préexistants. Les animateurs des sites Puisaye et 19 travailleront ensemble afin de réaliser un document semblable. Le plan du guide et l'échéancier de réalisation prévisionnelle ont été rédigés.

Le guide sylvicole devrait être achevé début 2011.

3. Actions de sensibilisation

a) Articles dans la presse locale

Un article a été diffusé dans le bulletin communautaire de la Communauté des Communes Entre Cure et Yonne pour présenter et préciser le rôle de la nouvelle animatrice Natura 2000.

Deux autres articles ont été publiés dans le bulletin communal de Mailly la Ville et le guide "Je suis au cœur de l'Yonne" réalisé par le Syndicat d'Initiative entre Cure et Yonne pour présenter le projet du sentier de découverte à Mailly la Ville.

b) Sorties thématiques tous publics

Les sorties naturalistes du calendrier 2009 n'ont pas été réalisées en raison du changement de l'animateur.

Dans le cadre du calendrier 2010, une promenade naturaliste a été organisée le 24 avril 2010 à Saint Moré. Cette sortie a permis de faire découvrir à trois personnes locales l'habitat : « les forêts de ravin ».

Ces animations ont été diffusées dans le « Calendrier des visites » réalisées par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et sur les sites internet de la Communauté des Communes Entre Cure et Yonne, de l'Agence du Développement du Territoire et du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.

c) Rédaction d'une section Promenades Naturalistes et mise à jour du site Internet de la CCECY

Le site Internet de la Communauté des Communes Entre Cure et Yonne présente une rubrique Natura 2000. Suite à l'arrivée d'une nouvelle animatrice, le site a été mis à jour et une rubrique Promenades naturalistes a été créée pour mettre en ligne le calendrier des animations 2010.

4. Suivi scientifique des mesures (Mesure 16)

Cette année, l'arrivée tardive de l'animatrice Natura 2000 a rendu impossible le suivi des espèces patrimoniales et a retardé le suivi des populations d'*Artemisia alba* et *Hysopus officinalis* en octobre. Le suivi scientifique par transect est difficile à réaliser car les transects ne sont plus observables sur le terrain.

Le suivi annuel de l'avifaune des falaises a été demandé auprès de la LPO Yonne. Une étude complémentaire sur le suivi 2008 des chiroptères a été demandée auprès de la SHNA.

5. Comité de pilotage du 1^{er} octobre 2009

Une réunion du comité de pilotage a eut lieu le 1^{er} octobre 2009 à la salle des fêtes d'Arcy sur Cure. L'ordre du jour se composait des points suivants :

- présentation de la nouvelle animatrice du site, Stéphanie LEITE, qui succède à Cédric FOUTEL depuis le mois de juin
- réalisations 2008-2009
- définition des priorités d'intervention du programme d'actions 2009-2010

L'organisation et la préparation du copil et des invitations ont été réalisées au cours de cette période avec la DDT Yonne.

6. Divers

Suite au copil du 1er octobre 2009, une réunion entre la Commune de Merry sur Yonne et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons est organisée pour le mois de juin 2010 afin de traiter le cas de l'enrichissement des pelouses sommitales des rochers du Saussois.

CONCLUSIONS

Malgré les actions de sensibilisation, le réseau Natura 2000 reste en grande majorité méconnu par la population locale. L'objectif « protéger la biodiversité » semble être assimilé ce qui n'est pas le cas de « tenir compte des activités économiques, culturelles et sociales ».

A ma grande surprise, l'exposition photographique a fait découvrir à de nombreuses personnes la richesse de notre patrimoine naturel. Sa diffusion est un outil visuel prometteur pour sensibiliser et informer la population locale sur le réseau Natura 2000.

Les mesures du docap sont en cours de réalisations. La priorité de certaines mesures est désormais organisée afin que certains dossiers lancés depuis 2006 soient prochainement achevés.